École de criminologie AUTOMNE 2023

Université de Montréal

CRI 3360 : Ateliers de rétroaction de stage : psychiatrie-légale

Professeurs :

Jonathan Lambert
Tel : 514-864-9884
Courriel: jonathan.lambert.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Thierry Webanck
Tel : 514-864-9884
Courriel: twebanck@hotmail.com

Objectifs du cours

Les ateliers de rétroaction de stage visent à fournir à l'étudiant des opportunités d'acquérir une identité et une compétence à titre de futur professionnel en criminologie, en soutenant la réalisation de son stage et en facilitant l'intégration des connaissances acquises à l'École de criminologie, à la pratique vécue dans le milieu de stage.

A. Objectifs généraux du cours

- Amener l'étudiant à faire des liens entre les connaissances théoriques, scientifiques, méthodologiques et pratiques acquises antérieurement et l'apprentissage pratique dans son milieu.

- À partir de l'expérience vécue dans le milieu, améliorer ses capacités d'introspection.

- Favoriser une réflexion de groupe sur les expériences personnelles et professionnelles, tout en tirant profit des expériences vécues dans différents secteurs d'intervention.

- Analyser sa façon d'intervenir et le rationnel qui la sous-tend.

B. Objectifs spécifiques

- Encourager l'identification de ses champs d'intérêt, de ses valeurs, de ses motivations, de ses forces et de ses limites en tant que professionnel.

- Amener l'étudiant à développer son jugement, à prendre une distance critique face aux enjeux cliniques, professionnels, administratifs, sociopolitiques et travaux de recherches réalisés dans son milieu de stage.

- Développer les capacités de communication orale et écrite.

- Développer les connaissances relatives aux orientations gouvernementales, aux lois et aux protocoles qui s'appliquent.

- Développer la capacité de travailler en équipe, en collaboration avec les autres professionnels et partenaires des milieux.

- Favoriser l'expression d'un style personnalisé, scientifique et rationnel, qui sera le fondement de ses interventions auprès des personnes, des groupes et des institutions sociales.

2. Modalités pédagogiques

Le cours sera donné sous forme de séminaire. Les présentations pourront être accompagnées d'une présentation vidéo (conférences, entrevues de patients) ayant un lien avec le sujet traité.

Les échanges et questions seront favorisés en tout temps. La discussion sera stimulée par la présentation de cas cliniques et par l'actualité.

A) <u>L'étudiant</u> : L'implication de l'étudiant déterminera la qualité des ateliers. L'expérience vécue par l'étudiant dans son milieu de stage sera au centre de cet atelier. **Il devra s'exprimer sur ses habiletés d'aspirant criminologue, c.-à-d. son savoir, son savoir-faire et son savoir-être**. Certains jeux de rôle pourront être privilégiés.

B) <u>Les discussions sur un thème</u> : À partir des contenus et thèmes abordés par les étudiants ou le professeur, des échanges en collégialité permettront d'approfondir des sujets ou des problématiques spécifiques.

C) <u>Les exposés</u> : *voir les modalités d'évaluation*

3. Modalités d'évaluation de l'atelier de rétroaction

Participation au cours (20 %)

* Qualité des interventions
* Réflexions et analyses
* Efforts pour faire évoluer la discussion du groupe
* Implication personnelle dans le contenu partagé
* Respect des autres
* Assiduité

Travail d'analyse clinique : profil criminologique (30 %)

Présentation générale (fluidité, clarté et esprit de synthèse) : 5 %.
Identification et pertinence des facteurs de risque et de protection : 10 %.
Dynamique délictuelle : 10 %.
Formulation des recommandations en fonction des besoins identifiés (incluant des propositions réalistes sur l'encadrement à préconiser : 5 %.

En deux pages et demie (maximum).

Exposé de fin de semestre (50 %)

En équipe de deux, les étudiant(es) devront faire une présentation clinique et scientifique de 45 minutes, suivie d'une séance de discussion de 15 minutes, sur un sujet lié à la **criminalité et aux troubles mentaux**.

* Recherche et cadre théorique (20 points).
* Liens théorie / pratique et liens avec votre stage (20 points).
* Qualité de la présentation orale, visuelle et technique (10 points).

Le sujet des présentations doit être préautorisé par les enseignants. Un calendrier des exposés sera présenté en septembre.

<u>Dates de cours</u> :

Cours #1 : 08-09-23	Présentation des plans de cours et des politiques de stage / rétroaction.
Cours #2 : 15-09-23	Intervention et éthique / rétroaction.
Cours #3 : 22-09-23	Études de cas / rétroaction.
Cours #4 : 29-09-23	La responsabilité criminelle et l'intoxication / rétroaction.
Cours #5 : 06-10-23	***Remettre l'analyse clinique (à 9h).*** Aspects sécuritaires en milieu de travail / Rétroaction.
Cours #6 : 13-10-23	L'entrevue clinique et l'évaluation du risque / rétroaction.
20-10-23 :	Relâche scolaire pour le cours, mais le stage continu. ***Remettre le rapport mi-stage (à midi).***
Cours #7 : 27-10-23 :	Exposé des étudiants / rétroaction.
Cours #8 : 03-11-23	Exposé des étudiants / rétroaction.
Cours #9 : 10-11-23	Exposé des étudiants / rétroaction.
Cours #10 : 17-11-23	Exposé des étudiants / rétroaction.
Cours #11 : 24-11-23	Exposé des étudiants / rétroaction.
Cours #12 : 01-12-23	Exposé des étudiants / rétroaction.
Cours #13 : 08-12-23	Bilan.

N.B. Les dates ainsi que le contenu des cours pourront être modifiés.

GÉNÉRALITÉS

A) PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL

Le professeur s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de **l'interligne 1.5**, des caractères de **12 points** et de la **pagination**.

B) POLITIQUE SUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX

« Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5% chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.»

C) POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

École de criminologie AUTOMNE 2023

Université de Montréal

CRI 3260 – Stage pratique: psychiatrie légale

Professeurs :

Jonathan Lambert
Tél. : 514-864-9884
Courriel: jonathan.lambert.ippm@ssss.gouv.qc.ca

Thierry Webanck
Tél. : 514-864-9884
Courriel: twebanck@hotmail.com

STAGE CLINIQUE : CRI 3360 (9 crédits)

60 jours de stage (4 jours / semaine)

Début : 5 septembre
Fin : 19 décembre

ÉVALUATION DU STAGE :

L'étudiant doit se rapporter au **cahier du stagiaire (section III)** pour les détails de l'évaluation du stage et pour connaître le contenu exigé dans les rapports.

Rapport de mi-stage : 10 points

Mi-stage, document rédigé selon le canevas remis par l'École, à remettre le **20-10-2023, avant midi**, maximum de 10 pages.

Rapport de fin de stage : **20 points**

Fin de stage, document rédigé selon le canevas remis par l'École, à remettre le **18-12-2023, avant-midi**, maximum 20 pages.

Évaluation du superviseur et du professeur : **70 points**

Note attribuée par le professeur, à partir des évaluations de mi-stage et de fin de stage dans le milieu, ainsi que des entretiens avec le superviseur.

*** Dates importantes et présence obligatoire** :

Colloques et formations à l'INPLPM (dates et sujets à préciser)

D'autres présences obligatoires de formation ou d'information pourraient s'ajouter.

***

GÉNÉRALITÉS

A) PRÉSENTATION MATÉRIELLE D'UN TRAVAIL

Le professeur s'attend à ce que les travaux écrits soient présentés selon le guide élaboré par l'AEECUM, en septembre 2002, et tout particulièrement l'utilisation de l'interligne 1.5 et des caractères de 12 points.

B) POLITIQUE SUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX

« Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5% chacun des jours consécutifs. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. »

C) POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe, la grammaire et la syntaxe.

D) *BARÈME DE NOTATION*

Grille de conversion des rangs (1er cycle)			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3 4 3,7	A+ A A-	Excellent	8% 25%
3,3 3 2,7	B+ B B-	Très bon	35%
2,3 2 1,7	C+ C C-	Bon	25%
1,3 1	D+ D	Passable	0-7%
0	E	Échec	0%

BIBLIOGRAPHIE

American Psychiatric Association (2016).Mini DSM-V : Critères diagnostiques. 3eédition, Paris : Masson.

Code criminel de poche. Thomson\ Carswell. Canada.

HCR-20 version 3: Guide d'évaluation.

Références complémentaires :

* Dubreucq, J-L. et al. (2005). Annales Médico Psychologiques 163, p. 852-865, Risque de violence et troubles mentaux graves.

Frances, A. et al. (2000). DSM-IV : Cas cliniques. Paris, Masson.

Ionescu, S et al. (2004). Les mécanismes de défense : Théorie et clinique. Paris, Armand Colin

* Kaplan, H.I; Sadock, B.J.(2005) Livre de poche de psychiatrie clinique. Paris, Pradel, deuxième édition.

* Lalonde, P, Grunberg, F. (1998). Psychiatrie clinique: Approche biopsychosociale. Boucherville, Gaëtan Morin.

Logan, C. et Johnstone, L. (2015). Risk assessment : Specialist interviewing skills for forensic practitioners. Oxford, UK : Routledge. pp. 259-292.

Millaud, F. (1998). Le passage à l'acte: Aspects cliniques et psychodynamiques. Paris, Masson.

Monahan, J. et al. (1984). Violence and Mental Disorder: Developments in risk assessment. The University of Chicago Press.

Monahan, J. et al. (2001). Rethinking Risk Assessment : The Macarthur Study of Mental Disorder and violence, Oxford University Press, New York.

Robert I. Simon et al. (2008). Textbook of Violence Assessment and Management, American Psychiatry Publishing Inc., Washington.

* Webanck, T. (2001). L'intervention clinique auprès des prévenus atteints de troubles de santé mentale. Éthique publique ; revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale. INRS. Éditions Liber. Printemps 2001, vol 3, no.1. p.110-116.